

Austérité, TSCG Ça suffit !

FO
la force syndicale
www.force-ouvriere.fr

Le 14 novembre, les travailleurs espagnols, grecs et portugais seront dans l'action, par la grève et les manifestations, contre les mesures d'austérité imposées au monde du travail par leurs gouvernements et la troïka (Union européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international).

Ce rouleau compresseur de l'austérité, à des degrés divers selon les pays, est socialement, économiquement et démocratiquement suicidaire. Il faut y mettre fin. Aujourd'hui, c'est une rupture dans les modalités de la construction européenne qui est indispensable. Cette rupture doit viser à combattre le dumping social, à relancer la consommation et l'activité économique, à soutenir l'investissement, à consolider les services publics et les régimes de protection sociale collective, à respecter la liberté de négociation, les conventions collectives et les statuts.

C'est pour toutes ces raisons que Force Ouvrière continue à s'opposer au TSCG et au rôle de la troïka chargée de mettre en œuvre les politiques d'austérité. Leur logique —«on peut vous prêter de l'argent à condition que vous remettiez en cause les droits des salariés, les services publics et les régimes sociaux»— est intolérable.

Force Ouvrière affirme son entière solidarité avec les syndicats et travailleurs européens qui résistent. Et, parce que nous combattons les politiques d'austérité, nous pouvons dire que nous sommes tous des travailleurs espagnols, grecs ou portugais. Combattre les modalités actuelles de la construction européenne, revendiquer une autre Europe, basée sur le progrès social, économique et démocratique exigent de la fermeté, des positions claires et un esprit de résistance.

En France, le vote par le Parlement du traité européen (TSCG) installe l'austérité. Tous les débats autour de la flexibilité et de la compétitivité pour l'allègement du coût du travail en sont l'expression.

Vouloir alléger le coût du travail par de nouvelles exonérations de cotisations patronales en les transférant sur la fiscalité des ménages, c'est plomber les comptes des ménages et des salariés, c'est faire baisser la consommation, c'est menacer la sécurité sociale et l'emploi. Réduire les dépenses publiques c'est continuer à remettre en cause le service public républicain.

Pour une autre logique économique et sociale, il faut dire

● **NON À L'AUSTÉRITÉ;**

● **OUI AUX AUGMENTATIONS DE SALAIRES;**

● **NON AU TSCG;**

● **OUI À UNE EUROPE DE PROGRÈS, À L'ÉGALITÉ RÉPUBLICAINE ET À LA SOLIDARITÉ.**



Qu'est-ce que la « règle d'or » ? Pourquoi faut-il la condamner et la combattre ?

TSCG : traité de stabilité, de coordination et de gouvernance (ou traité budgétaire européen), voté mardi 9 octobre par les députés : 477 voix pour, 70 contre, 21 abstentions. Neuf députés n'ont pas pris part au vote. Il fixe les conditions d'une véritable règle d'or au niveau européen.

UE : union européenne

BCE : banque centrale européenne

RGPP : révision générale des politiques publiques (aboutissant à la suppression d'un poste de fonctionnaire sur deux partant à la retraite)

HPST : loi Hôpital, Santé, patients et territoire (loi Bachelot, aboutissant à la fermeture de maternités et de services dans les hôpitaux publics)

La « règle d'or » est une loi organique (organisation des pouvoirs) votée au Parlement. Cette loi, permet d'organiser la mise en place du TSCG (directement relié à l'UE) dans la loi française. Elle modifie en profondeur la loi française en inscrivant dans le marbre le rythme du retour à l'équilibre budgétaire et oblige tout le monde, salariés du privé et du public, chômeurs, retraités, malades, parlementaires, syndicalistes, etc. à s'y conformer, puisque c'est une loi.

Les budgets votés par le Parlement devront se conformer à cette "règle d'or" imposée par le TSCG et l'UE. Si les lois budgétaires proposées et votées au Parlement ne correspondent pas à celle-ci, si le rythme de retour à l'équilibre budgétaire n'est pas satisfaisant, le TSCG prévoit des sanctions financières. Ainsi, toujours sous la menace des gouverneurs de l'UE (non élus) qui surveillent que les Etats appliquent bien le traité en maîtrisant leurs dépenses, le parlement n'est plus « maître » de ses choix budgétaires. Cela conduira à une Europe des sanctions ; la France devra se soumettre aux menaces de l'UE : c'est un nouvel abandon de la souveraineté française à l'UE.

La « règle d'or » oblige l'Etat à rembourser les dettes et à maîtriser les dépenses publiques ; syndicalement, nous n'avons plus aucune prise pour nous y opposer, car le TSCG soumet la France à un pouvoir supra national, l'UE et la BCE. Inscrire les directives du TSCG dans la loi française grave définitivement dans le marbre **l'austérité budgétaire**. Cela aura des conséquences concrètes **pour les trois fonctions publiques et pour NOUS, salariés et citoyens**. On aboutit au final à une quasi-impossibilité de négociations pour *la Fonction Publique* dans son ensemble :

Toute revendication d'amélioration salariale, toute demande de création de postes, ou d'annulation de suppressions de postes, toute demande importante de fonds et d'investissement dans tout service public SERONT REJETEES. Le retour à l'équilibre budgétaire prévaut à toute tentative de négociation dans tous les services publics (du niveau municipal au niveau national) mais aussi à la Sécu (maladie, retraite, famille) et il en découlera :

- **la baisse des remboursements, baisse des pensions et retraites, baisse des allocations** (+ 0,15 % en 2013, + 0,3 % en 2014 de prélèvement sur les pensions des retraités imposables)
- **la baisse des financements publics de l'Etat aux collectivités, baisse des aides et subventions publiques à tous les niveaux** (baisse de 2,250 milliards d'euros des dotations de l'Etat aux collectivités locales pour la période 2013-2015)
- **la poursuite de la RGPP dans la Fonction Publique d'Etat, de l'HPST pour l'Hôpital.**

Partout où cette logique de rigueur a été appliquée, que ce soit en Grèce, en Espagne, en Italie, au Portugal, les effets ont été catastrophiques : suppressions massives de postes, diminution des salaires, pensions de retraites amoindries, etc.. Et c'est cette voie que la France emprunte.

Pour le syndicalisme libre et indépendant, le **droit de revendiquer et de négocier librement** a été acquis il y a plus d'un siècle, et cette « règle d'Or » est directement attentatoire à l'exercice de ce droit et à cette conquête démocratique.

Aujourd'hui, ne pas condamner la « règle d'or », ne pas combattre le TSCG et les pactes budgétaires, c'est être complices de l'austérité et de ses effets. Aucune hésitation, la cgt-FO ne négocie pas l'austérité, elle la combat.